

Juin 1968



12 juin

Le pouvoir retire la police des usines Renault-Flins et Peugeot-Sochaux.

Accords et reprise progressive du travail relancées dans la métallurgie.

Les cours reprennent dans les lycées.

Dans la Vie Ouvrière, la CGT appelle les salariés à compléter les succès de la lutte revendicative.

Du 14 au 16 juin

Evacuation par la police de l'Odéon et de la Sorbonne.

18 juin

Le travail reprend dans de nombreuses entreprises de la métallurgie. Aux usines Renault-Billancourt, où 25 000 travailleurs sont rassemblés, la reprise du travail est votée. Le 18 juin, ils rentrent en cortège dans les ateliers de l'Île Seguin.

24 juin

Le travail reprend chez Citroën et le 27 juin à l'ORTF.

Le 30 juin

Les élections législatives se traduisent par un raz de marée gaulliste.

8. Les acquis, les impacts de mai 68

Les principaux acquis des « accords » de Grenelle.

Bien qu'aucune des parties ne l'ait paraphé, ni reconnu comme tel, les principales mesures de cet « accord » seront appliquées par le gouvernement.

Augmentation du Smig de 35% et de 56% pour les salariés agricoles.

Augmentation générale des salaires de 10% en moyenne.

Reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise.

Proposition d'aller par étapes aux 40 heures et engagement d'une réduction de deux heures de la durée hebdomadaire pour les horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures.

Révision des conventions collectives sur la base des « accords », réduction et intégration des primes dans le salaire.

Sécurité sociale (branche maladie) : réduction du ticket modérateur applicable aux visites et consultations (de 30% à 25% des « accords » de Grenelle).

Avance de 50% du salaire perdu pendant la grève, théoriquement récupérable jusqu'au 31 décembre 1968. Les négociations par branches et entreprises vont amplifier, parfois de manière considérable, les acquis du constat de Grenelle.

Quelques exemples :

La reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise s'accompagne dans nombre de secteurs de mesures protectrices et/ou d'heures de délégation. Ainsi : à Citroën, crédit mensuel de 120 heures pour les délégués syndicaux ; bénéfice du plein traitement pour les congés d'éducation syndicale, à la SNCF, dans la Fonction publique ou les industries du Verre ; mise en place pour les mineurs de comités de bassin inspirés des comités d'entreprise.

En matière de salaires, des augmentations substantielles de salaires s'ajoutent aux acquis des « accords » de Grenelle ainsi que la suppression des abattements de zone. Par exemple, augmentation du salaire garanti de + 18 % dans l'habillement, de +12% à +46% dans le bâtiment selon les départements, de +28% dans la chimie.

En matière de durée du travail, nombreux sont les secteurs d'activité qui obtiennent des réductions et des congés supplémentaires : passage de 48h à 45 heures dans l'agriculture, de 48h à 42h dans le papier-carton, de 46h à 44h30 chez les cheminots, de 45h à 42h dans la Santé publique, de 48h à 40h, selon un calendrier précis, dans le verre.

Les impacts de mai 68

Les organisations syndicales se renforcent : environ cent mille adhésions à la CFDT, quatre cent mille à la CGT.

Il y a des acquis moins directement palpables qui vont s'ancrer durablement dans le salariat, comme la dignité retrouvée, la confiance dans l'efficacité de l'action collective et solidaire.

La nécessité et la perspective d'une union de la gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement prennent corps.

Dans la société, le mouvement de transformation des mœurs s'amplifie, la condition féminine va connaître des évolutions majeures, mais inégales.

MAI 68 : SOUVENIRS ET ENSEIGNEMENTS

Par Alain Serre.

Il y a 50 ans, 10 millions de travailleurs se sont mis en grève et ont bloqué le pays pendant un mois.

C'est la plus grande grève générale que la France ait connue et il est important dans le contexte des luttes actuelles de revenir sur cet immense conflit social et d'en tirer des enseignements concrets pour comprendre les enjeux actuels et relever les défis de demain.

Nos adversaires ne se privent pas d'en parler actuellement pour dévoyer 68, le minimiser et en détruire la portée. Un fameux slogan disait en 68 : **« il est interdit d'interdire ».**

Alors ne nous privons pas du plaisir de revenir sur cette période qui a ébranlé la société française.

D'abord il faut rappeler que le général de Gaulle est arrivé au pouvoir 10 ans plus tôt sous forme d'un Coup d'état et qu'il va mettre en place les institutions réactionnaires de la Vème République. La grève des mineurs en 63 va mettre de Gaulle en grande difficulté et affaiblir son régime.

En 67, une attaque frontale est portée contre la Sécurité sociale et de nombreuses luttes et grèves ont lieu contre les ordonnances. Sur le plan international, nous sommes en pleine guerre du Vietnam, Franco est au pouvoir en Espagne et Salazar au Portugal. Depuis fin mars, le mouvement étudiant contre la sélection prend de l'ampleur.

Fin avril 68, le célèbre journaliste du quotidien du soir « Le Monde » Pierre VIANSSON– PONTE, titre à la une : **« La France s'ennuie ».** Belle anticipation pour ce journaliste habitué à donner beaucoup de leçons à ses lecteurs.

Les manifestations du 1er mai montrent que les salariés se mobilisent en masse. Le mouvement étudiant s'amplifie et la répression est féroce.

La CGT appelle le mouvement syndical et les salariés à se mobiliser contre la répression dont sont victimes les étudiants et aussi pour les revendications. Ce sera le tournant du 13 mai 68 qui verra la jonction du syndicat étudiant l'UNEF avec les syndicats des salariés. Il y aura ce jour là dans toute la France des manifestations géantes dont celle de Paris qui rassemble un million de personnes.

Le lendemain, c'est le déclenchement de la grève à **Sud Aviation à Nantes** et comme une trainée de poudre, les grèves éclatent partout les jours suivants dans l'industrie, la fonction publique, les transports et le commerce où les femmes vont jouer un rôle déterminant.

Personne ne pouvait imaginer une telle situation quelques jours auparavant.

C'est une première leçon qu'il nous faut tirer. **Tout est possible dans une situation exceptionnelle** quand les salariés se mobilisent avec leurs syndicats et conduisent leurs luttes dans les entreprises pour réaliser le tous ensemble au même moment et imposer un rapport de force tel que le pouvoir est contraint de reculer.

C'est un enseignement d'actualité.

C'est le blocage du pays qui a changé la donne.

Les discussions avec le gouvernement à Grenelle se termineront le 27 mai, non par un accord mais par un constat dont le contenu, certes important, ne donne pas satisfaction aux ouvriers de Renault comme dans de nombreuses entreprises.

Les salariés ont, à juste titre, le sentiment qu'il est possible d'obtenir plus et que la question du pouvoir politique est aussi posée au plus fort de la grève générale.

Les grèves vont donc se poursuivre et le général de Gaulle quitte mystérieusement la France pour se rendre à **Baden Baden rejoindre le général Massu.**

Les manœuvres politiques vont aussi bon train et le **27 mai au soir au stade Charléty**, une opération de division se réalise dans un meeting où se retrouvent l'UNEF, le SNESup, la FEN et bien entendu la CFDT accompagnés du PSU, de Rocard et de Mendès France, tout cela avec l'aval de Mitterrand.

De Gaulle rentre en France le 30 mai et prononce son célèbre : « je ne me retirerai pas ».

Le même jour les forces de droite organisent une grande manifestation aux Champs Elysées dont l'ampleur va faire basculer la situation.

De Gaulle dissout l'Assemblée Nationale, les grèves vont s'arrêter et lors des élections législatives l'UDR, le parti gaulliste, va rafler 293 sièges sur 487 assurant la déroute des forces de gauche et du PCF.

Il est légitime de se poser la question : comment en est - on arrivés là avec 10 millions de grévistes, une CGT si forte et un parti communiste si puissant ?

Y a-t-il eu au sommet la même volonté qu'à la base d'en finir avec ce vieux monde ?

Je considère encore aujourd'hui qu'il était possible d'aller plus loin dans une France couverte de comités de grèves dans les entreprises et les administrations. La constitution d'un comité central national de grève aurait pu exprimer la force unie de 10 millions de grévistes avec leurs syndicats et ouvrir d'autres perspectives.

Sur le plan syndical, 68 constitue une avancée non négligeable.

Le SMIG augmente de 35%. Le salaire minimum agricole est supprimé et il y a alignement sur le SMIG soit une augmentation de 55% pour les ouvriers agricoles. Tous les salaires sont augmentés de 10% en deux fois. Une réduction de 5% du ticket modérateur de la Sécurité sociale. Une indemnisation de 50% des jours de grève. **Et puis c'est la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise.**

Le rapport de force établi pendant la grève dans chaque entreprise va permettre aussi de signer de nombreux accords améliorant les conditions de travail, les rémunérations et les libertés syndicales.

Dans la profession, le mois de mai fut également important.

Le 13 mai, de nombreux VRP défilent derrière les banderoles des syndicats CGT de VRP.

Le 20 mai, notre fédération édite un tract à 60 000 exemplaires qui appelle à la mobilisation pour l'abrogation des ordonnances de la Sécurité sociale, la garantie de l'emploi et des ressources, et pour **un minimum garanti net de tout frais professionnels.**

Notre fédération est à l'initiative d'un appel commun **CGT, CGC, FO et CFDT** qui reprend pour l'essentiel les propositions formulées par notre organisation dont une convention collective garantissant les VRP et l'intégration de l'IRP VRP dans l'AGIRC.



La fédération en mai 1968.

Paris le 20 mai 1968

Dans le contexte de la situation créée par la puissance du mouvement revendicatif, les organisations confédérées de représentants se sont réunies à plusieurs reprises. Disons que ce qui a dominé dans nos discussions, c'est une volonté commune d'aboutir enfin dans nos discussions avec le C.N.P.F. à une solution conforme aux intérêts de la profession. La volonté aussi de voir discuter des points qui n'avaient pas encore été soulevés, dont l'un qui nous tient beaucoup à cœur et qui concerne le minimum garanti.

Fidèle à sa conception de la nécessité pour aboutir à la satisfaction de nos revendications de l'union de la profession, notre fédération a largement contribué à la rédaction et à la diffusion dans toute la France de l'appel commun ci-dessous.

Appel des 4 organisations confédérées

- CGT - CGC - FO - CFTD -

aux V. R. P.

150.000 représentants sont préoccupés par la situation économique. Les concentrations, fusions, fermetures d'entreprises les concernant directement. Leur sort est étroitement lié à celui de l'ensemble des salariés.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales de V.R.P. discutent avec le C.N.P.F. d'un projet de convention collective.

Les conditions qui se créent actuellement doivent permettre de relancer les pourparlers et d'aboutir à la signature d'une véritable convention interprofessionnelle garantissant notamment :

- Une rémunération garantie, nette de tous frais professionnels.
- Une indemnité de licenciement et de départ en retraite distincte de l'indemnité de clientèle et du préavis.
- La suppression ou l'indemnisation des clauses de non-concurrence.
- Le droit aux commissions sur tous ordres émanant du secteur sous quelque forme que ce soit.
- Le règlement des commissions chaque mois sur ordres transmis (livrés ou non livrés).
- Interdiction de toute clause de ducroire et de cautionnement.
- Inclusion des V.R.P. dans les conventions collectives de branche.
- Intégration de l'I.R.P.-V.R.P. dans le régime des cadres (A.G.I.R.C.) et application à tous les V.R.P. du régime de retraite au premier franc.
- Des taux de Commission minimum.

La défense et l'amélioration du STATUT PROFESSIONNEL voté en 1937, par les deux Chambres et à l'unanimité, reste notre objectif principal. Actuellement, ce Statut est trop souvent contesté.

C'est pourquoi nous demandons que le Statut s'applique sans aucune restriction à toute personne dont L'OCCUPATION PRINCIPALE EST LA PRISE D'ORDRES OU DE COMMANDES.

POUR FAIRE ABOUTIR TOUTES CES REVENDICATIONS

l'Action commune de tous les Représentants est nécessaire

SYNDIQUEZ-VOUS

En 1975, nous signerons l' **Accord National Interprofessionnel des VRP** et ensuite l'IRP VRP sera intégrée dans l'AGIRC.

On peut dire que sur la lancée de **68**, on a obtenu une **convention collective** et on a pu garantir les retraites des VRP au sein de l'AGIRC.

Pendant mai et juin, la CGT s'est renforcée de 400 000 nouveaux adhérents dont la moyenne d'âge est de 24 ans. Une nouvelle génération de militants est née.

Il y a eu un avant 68 mais aussi un après .

Le premier choc sera la chute du général de Gaulle qui perdra le 27 avril 69 le référendum qu'il a voulu imposer pour faire passer son projet de régionalisation et de fusion du Sénat avec le Conseil économique et social.

La CGT et FO appellent à voter non, non à de Gaulle et non au corporatisme ,et 52,41% des français suivent cette position. Au lendemain du référendum, de Gaulle quitte le pouvoir.

Là encore, c'est la conséquence de 68.

Sur le plan syndical en 69, c'est l'obtention d'une quatrième semaine de congés payés.

Sur le plan sociétal, beaucoup de choses vont évoluer dans les années 70.

Nous sommes en pleine évolution des mœurs, les rapports entre les enfants et les parents évoluent et les femmes sont en lutte pour défendre leurs aspirations. La bataille emblématique pour le droit à l'avortement et l'obtention du droit de vote à 18 ans se situent dans le prolongement de 68.

Revenir aujourd'hui sur 68, c'est aussi nous donner à réfléchir sur la situation actuelle pour mieux comprendre les difficultés actuelles, les obstacles à lever, et travailler à la convergence des luttes pour mettre en échec l'œuvre de destruction sociale de Macron.

Macron veut détruire 36, 45 et 68.

L'enseignement majeur de 68, c'est la force de 10 millions de salariés en grève avec la jeunesse étudiante mobilisée qui menacent le pouvoir en place.

Si l'histoire ne se répète jamais de façon identique, n'oublions pas que tous les conquits sociaux ont été obtenus dans des grands combats de classe !

68 nous donne aussi un message d'espoir.

Ce qui a été possible hier le sera aussi demain.

